



Motif refus prise en charge remboursement sinistre

Par litige LBP IARD, le 27/02/2015 à 09:32

Mon litige :

J'ai souscrit en agence en Octobre 2014 l'assurance Produits Nomades de xxxxxx

<https://www.xxxxxx>

En Décembre 2014, je suis victime d'un vol avec effraction de plusieurs objets couvert par cette assurance (sac à dos contenant netbook et ipod).

je recoi un mail m'indiquant un refus de remboursement pour le motif suivant :

absence des numéros de série des appareils sur les factures conformément au CGV.

Je leur explique donc que les n°de série n'apparaissent jamais sur les factures des site de vente en ligne et que j'ai contacté les sites en questions qui me l'on confirmé et qu'ils ne pouvaient me rééditer de nouvelles factures avec les N°de séries.

Je voulais savoir si ce motif de refus est bien légal ?

Sachant que je n'ai pas signé ni reçu les CGV lors de la souscription,(et que sur leur site je ne les ai pas trouvé) il est juste précisé :

"faisant l'objet d'une facture originale et nominative d'achat en possession de l'assuré"
(il ne mentionne pas la présence obligatoire du n° de série).

Cordialement

Richard

Par olibon, le 16/07/2017 à 02:23

j ai souscrit à cette assurance et bien sur ma tablette volée ne comporte pas sur la facture de numéro de serie

comment a fini votre affaire?

Par **olibon**, le **16/07/2017** à **02:48**

Cher messieurs de l'assurance

Si tel est le cas cest vraiment du vice! Vous avez un sale boulot trouver tous les prétextes meme limite pour ne pas payer
A quoi bon payer une assurance , je vais la resilier et en chercher une autre qui assume ses promesses

comptez sur moi aupres de mon entourage et de mes 80 contact facebook pour vous faire une sale pub!

Par **olibon**, le **16/07/2017** à **03:14**

il me vient en tête que quand j ai été volé dans ma voiture il y a 2 ans, l assurance ne m avait jamais demandé un seul numéro de série d ailleurs 2 sur 3 ils n apparaissent PAS sur les factures

c'est une preuve de leur perversion, trouver un truc impossible à réaliser
idem il y a 10 ans lors de mon agression avec une autre assurance , pas besoin d en° de serie pourtant elle a remboursé mon ordinateur volé intégralement

ma compagne qui a été cambriolée 2 x : pas besoin de numéro de serie, idem on s'est même basé sur une valeur estimative en l'absence de factures

cette assurance elle est sur le site sympa bisounours en fait ce sont des requins qui vont jusqu' à trouver les prétextes les plus fous pour ne pas assurer, quitte à ne pas respecter ce qu'ils annoncent sur leur pub!

scandaleux

il faut prendre les armes publicitaires et médiatiques et déclarer la guerre à cet assureur de mauvaise foi !

et qui ne rembourse presque jamais!(des factures avec des N° de serie ca court pas les rues!)